

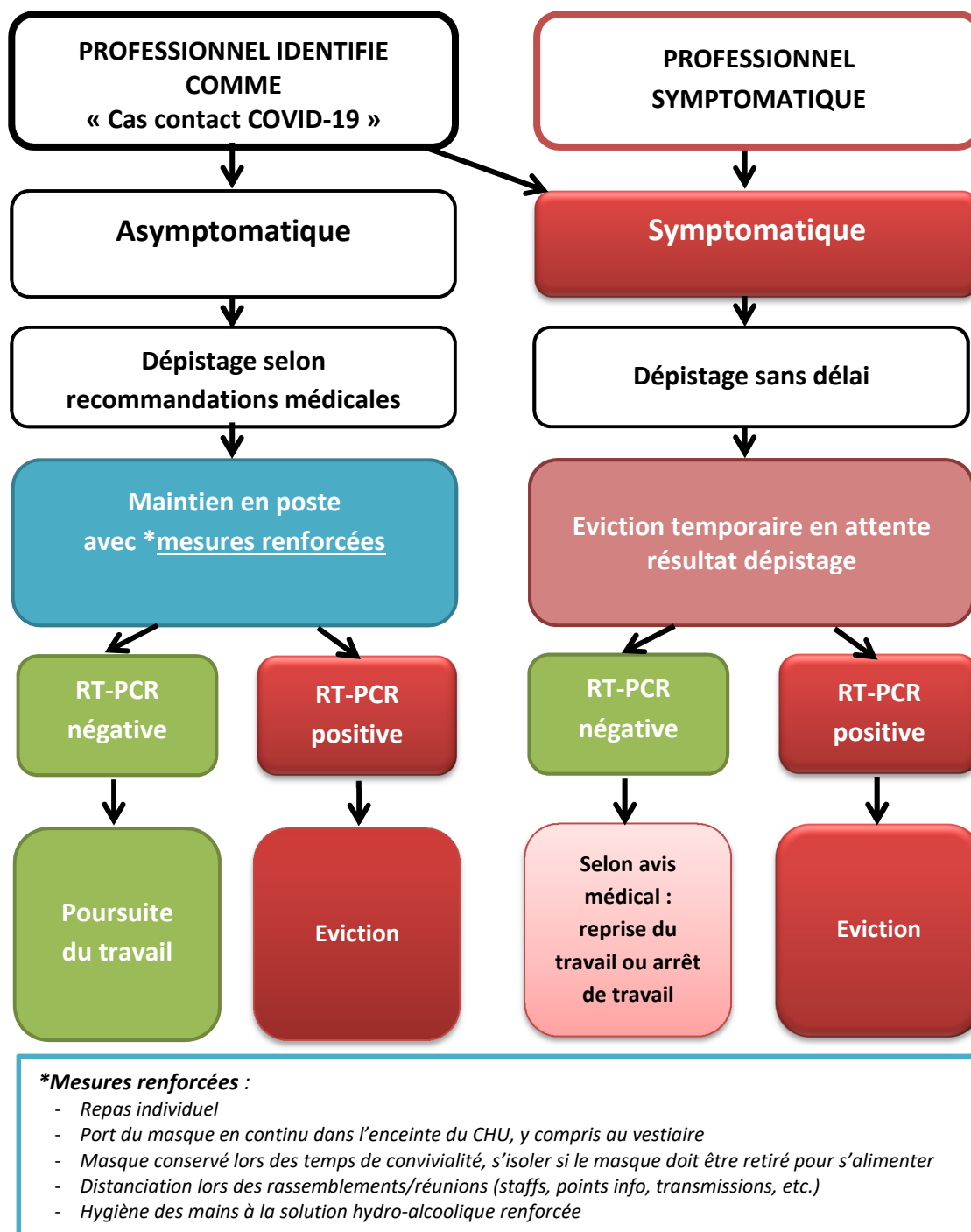
Diffusion : Encadrement médical, soignant, administratif, technique et logistique.
Tous les services.

Date de diffusion : 17-02-2021

Application immédiate

Objet : Conduite à tenir pour le personnel selon le statut vis à vis du SARS-CoV-2

Le logigramme simplifié de décision s'appliquant au personnel hospitalier est actualisé conformément aux nouvelles recommandations nationales : « En cas de découverte chez un professionnel asymptomatique d'un prélèvement nasopharyngé positif (RT-PCR), prévoir une éviction de 7 jours après la RT-PCR et le respect des mesures barrières renforcées pendant les 7 jours suivants. Cette règle ne doit souffrir d'aucune dérogation et supprime cette possibilité ouverte dans son avis du 23 mai 2020. »



La Cellule de Crise Hospitalière COVID-19